

SNES

U.

LILLE

**BULLETIN
D'INFORMATION
DU SYNDICAT NATIONAL
DES ENSEIGNEMENTS
DE SECOND DEGRE**

209, RUE NATIONALE 59800 LILLE - TEL 03 20 06 77 41

ISSN N° 039 - 6522 CPPAP N° 0605 S 05524
Directeur de la publication: M. DEVRED
Imprimerie spéciale SNES 209 rue Nationale Lille

Supplément à LILLE - SNES N° 247 Novembre-Décembre 2004

AUX SECRETAIRES DES S1

AUX MEMBRES DE LA CA

LILLE LE 01/03/05

CIRCULAIRE

N°10

Action du S3

Jeudi 10 Mars, Grève nationale
unitaire: p 2

Activités du S3

Vote rapports d'activité et
financier

Congrès national: préparation
et congrès académique

p 3, 4

Droits et libertés

Murtasi, menacé d'expulsion

p 5

Annexes 1 et 2

Appel intersyndical pour le
jeudi 10 mars,

capacités d'accueil pour
mouvement dans l'académie

p 6, 7

**JEUDI 10 MARS
GREVE UNITAIRE NATIONALE**

**MANIFESTATION
Porte de Paris, Lille
à 14 H 30**

**VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DU RAPPORT FINANCIER
JUSQU'AU 12 MARS**

Action du S3

JEUDI 10 MARS, GREVE NATIONALE UNITAIRE : EDUCATION, RECHERCHE, SERVICES PUBLICS, PRIVÉ

Déclaration intersyndicale éducation: voir annexe 1

La FSU est associée à l'appel unitaire pour le 10 mars contre la politique gouvernementale

Elle souhaite que cette journée permette d'exprimer clairement les revendications des personnels de l'éducation parce que:

- c'est la semaine du vote de la Loi Fillon au Sénat,
- les parents et les élèves appellent à l'action ce jour là,
- nous sommes en lutte depuis des mois contre les projets,
- dans notre secteur, les AG et les établissements sont investis dans des actions contre les suppressions de postes.

Nous nous retrouvons dans la plate-forme des confédérations, parce que :

- la remise en cause du code du travail et la remise en cause des statuts et des services publics sont les deux versants d'un même politique de régression sociale,
- la volonté de remise en cause des 35h et de dégradation supplémentaire des conditions de travail menace aussi bien le public que le privé,
- salariés du privé ou du public, actifs et retraités, voient leurs salaires et pensions stagner, leur pouvoir d'achat régresser alors que les profits des entreprises explosent,
- la lutte pour l'emploi et contre la précarité concerne tous les salariés et donc aussi l'emploi public.

La FSU Nord Pas de Calais est intervenue pour faire prendre en compte, dans la plate-forme et sur la banderole, les revendications du secteur public et celles de l'Education Nationale.

DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DU NORD – PAS-DE-CALAIS CGT – CFTC – FO – FSU- UNSA

Les Organisations Syndicales Régionales CFTC, CGT, FO, UNSA et FSU se félicitent de l'ampleur de la manifestation du 5 FEVRIER à LILLE (15.000 manifestants du public et du privé, actifs et retraités).

S'appuyant sur la déclaration nationale des Confédérations CFTC, CGT et FO, elles appellent l'ensemble des salariés de la Région à poursuivre leur action dans le public et dans le privé pour l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail et l'emploi et contre les dérèglementations, **la défense des services publics et pour l'arrêt des attaques contre le secteur public – notamment l'Education-** * en faisant du 10 MARS une journée marquée par de puissants arrêts de travail.

Elles les appellent à prendre part à toutes les initiatives décidées dans les entreprises, services et localités (motions, délégations, rassemblements, etc. ...) et à participer à la manifestation régionale à LILLE à 14 H.30, Porte de Paris.

* ajout sur proposition de la FSU

Manifestation régionale unitaire

PORTE DE PARIS, Lille, 14h30

Activités du S3

Vote du rapport d'activité et du rapport financier nationaux :

Dans les S1, **jusqu'au 12 mars**.

Liste d'émargement et PV de dépouillement à transmettre au S3 pour le 16 mars. Le dépouillement aura lieu le vendredi 18 mars à 17h30 au S3 de Lille.

Congrès national : commission préparatoire le mercredi 9 mars 2005 au siège du S3

Rendez-vous de 9h30 à 17h pour préparer les amendements aux rapports préparatoires nationaux. Les conseils syndicaux de février et début mars ont défriché le terrain.

Un congrès académique pour préparer le congrès national du Mans : les jeudi 24 et vendredi 25 mars 2005 au lycée Châtelet de Douai.

➤ Ordre du jour proposé :

Jeudi 24 mars :

- 9h - 9h30 : accueil des délégués et vérification des mandats
- 9h30 - 9h45 : présentation et vote de l'ordre du jour
- 9h45 - 10h30 : débat sur la situation
- 10h30 - 13h15 : **THEME 3**
Pilotage du système éducatif : de nouvelles questions dans un contexte qui change
(rapporteurs : Pascal Bricout - Gilles Surplie)

Repas au lycée

- 14h15 - 16h : **THEME 2**
Quels personnels pour quelle école ?
(rapporteurs : Christian Champiré - Karine Boulonne – Didier Costenoble)
- 16h – 17h : **THEME 4**
Syndicalisme : après 2003, relancer la dynamique
(rapporteur : Georges Bouchart)
- 17-18h : réunion de tendance

Vendredi 25 mars :

- 9h - 9h15 : résultats du vote sur les rapports d'activité et financier
- 9h15 – 10h15 : suite **thème 4**
- 10h15 - 12h30 : **THEME 1**
Relancer la démocratisation, construire une formation initiale de qualité pour tous
(rapporteurs : Jean-Claude Millecamp – Catherine Piécuch – Magali Laumenerch – Nicole Courselle)
- 12h30-13h15 : Modifications des statuts du SNES

Repas au lycée

- 14h15 - 15h15 : prise de position sur le projet de traité constitutionnel européen
- 15h15 - 15h45 : désignation de la délégation au congrès national
- 15h45 - 17h : action

➤ Les délégués des S1 au congrès académique :

Chaque S1 a droit à un délégué au moins ; si les adhérents dépassent 20, un délégué supplémentaire par tranche de 20. Dès leur désignation, les délégués informent leur administration de la décision et donc de leur absence par courrier individuel. Pas de délai pour cette information.

Modèle de demande d'autorisation d'absence :

Nom prénom
Établissement

A
Monsieur le Recteur
De l'académie de Lille
s/c du chef d'établissement

Objet : absence pour participation à une instance syndicale

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été désigné-e par la section Snes de mon établissement pour participer aux travaux du congrès académique du SNES qui se déroulera les 24 et 25 mars 2005 au lycée Chatelet de Douai.

Cette réunion statutaire ouvre droit à congé sans perte de salaire.

Je serai donc absent(e) de mon établissement à ces dates.

Fait à, le

Signature

Fiche de participation au congrès académique de mars 2005

(à retourner au S3 pour le vendredi 18 mars)

S1 du collège :

Ville :

Lycée :

CIO :

Nombre de syndiqués :

Délégué(e)s du S1 au congrès	Repas au lycée : le 24	Repas au lycée le 25

Membres de la CAA	Repas au lycée : le 24	Repas au lycée le 25

Le secrétaire du S1 (NOM et signature) :

Situation du lycée Chatelet à Douai

Droits et libertés

Murtasi, élève au collège Blum de Villeneuve d'Ascq, est menacé d'expulsion avec sa famille.

Quand les familles sont « priées de quitter le territoire français », ce sont aussi nos élèves qui sont ...expulsables... L'Histoire de Murtasi T.....

Murtasi est arrivé en France fin 2001. Sa famille vient de Géorgie (ce sont des Yésidis proches des Kurdes et à ce titre ils subissent moult brimades et tracasseries...).

Murtasi est scolarisé dans notre collège depuis 2002. Après 2 ans passés en CLAD pour y apprendre le français, Murtasi intègre une 4^{ème} Générale en Septembre 2004.

Entre temps, la famille s'est vu refuser le statut de réfugiés politiques et, à partir du 27 décembre 2004, les choses s'accélèrent : depuis cette date, la famille est logée par le 115, c'est-à-dire le Samu Social : 1 semaine à Lomme , 3 jours à Lille logés de 18h le soir à 9h le lendemain matin, avec parfois un répit de 15 jours à l'Hôpital St Antoine ...Malgré les difficultés quotidiennes liées à l'instabilité du logement mais aussi aux problèmes de transport, Murtasi suit les cours de façon assidue !!!

Le 30 janvier, la famille reçoit une « invitation à quitter le territoire dans les 30 jours ».

Les réactions ne se font pas attendre : d'abord de la part des professeurs de la classe de Murtasi et aussi des élus au C.A car il faut faire vite. Rapidement, une lettre signée par 70 membres du personnel est envoyée au Recteur ainsi qu'aux élus du secteur, leur demandant d'intervenir afin que « Murtasi bénéficie de conditions de vie et d'études décentes et afin qu'il puisse rester en France avec sa famille »

Le relais est rapidement pris par les associations de parents d'élèves : interventions auprès du Maire , pétitions...A leur tour, les élus apportent leur soutien : lettres au Ministre de l'Intérieur, lettres au Préfet....., le Maire s'engage à solutionner le problème du logement dans un bref délai.

En accord avec la famille, nous décidons d'alerter l'opinion publique via la presse écrite (dans la Voix du Nord du 18 Février, un article est publié en rubrique régionale) et, le vendredi 4 Mars, une conférence de presse permettra d'annoncer officiellement la création du « Comité de Soutien à Murtasi et à sa famille » ainsi que la mise en place d'une Cellule de veille.

Au vu de ce qui s'est passé à Pau , à Rennes mais aussi en Moselle et en Région Parisienne, nous sommes inquiets, mais la mobilisation qui se construit autour de Murtasi nous rend aussi confiants.

Au fil des semaines, des liens se sont tissés entre nous, la famille et les associations qui leur viennent en aide, des liens qui ont à voir avec la dignité , la solidarité , les droits de l'homme...

Le Recteur n'a toujours pas répondu à notre courrier: son silence devient... assourdissant !!!

Nous vous invitons bien évidemment à rejoindre le Comité de Soutien à Murtasi et à sa famille en prenant notamment contact avec le S1 du Collège Léon Blum à Villeneuve d'Ascq.

JEUDI 10 MARS 2005
EDUCATION, RECHERCHE, SERVICES PUBLICS, PRIVÉ
TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION
L'intersyndicale de l'Éducation Nationale
FSU, UNSA, FERC-CGT, SGEN-CFDT, SNFOLC, FAEN, EIL, SUD, CNT,
appelle tous les personnels à faire grève et à manifester

L'intersyndicale académique de l'Éducation appelle tous les personnels à faire grève et à manifester le 10 mars dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle pour l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail et l'emploi et la défense des services publics.

Dans l'académie, les mobilisations se sont multipliées et renforcées contre les suppressions (-940 postes) et l'insuffisance des moyens.

Le 10 mars, nous exigeons aux côtés des salariés du privé et du public :

- **L'augmentation générale des salaires et des pensions** : rattrapage des pertes du pouvoir d'achat subies depuis le 1^{er} janvier 2000 dans la fonction publique (+ 5%) ;
- **Le refus des 940 suppressions de postes dans notre académie, des 7000 suppressions nationales et le maintien de toutes les garanties statutaires** qui fondent la fonction publique. *Non au transfert des TOS, maintien de la fonction publique d'Etat pour tous !*
- **L'arrêt de la dégradation des conditions de travail** – qu'amplifierait le projet Fillon – avec la multiplication des services partagés, l'augmentation de la charge de travail (en particulier sur les questions de remplacement).
- **Un plan de résorption de la précarité** et des recrutements à la hauteur des besoins
- **Le refus du développement de l'apprentissage** en concurrence directe avec les formations professionnelles et techniques sous statut scolaire.
- **Le retrait du projet de loi Fillon** qui génère des suppressions de postes, de filières, de classes, de dédoublement, supprime les heures de cours et les programmes nationaux en instaurant un socle minimum de connaissances et des enseignements dits complémentaires.
 - **Le maintien du bac comme examen terminal anonyme national.**

Pour des services publics partout performants, une école qui ait les moyens d'assurer la réussite de tous les jeunes parce que ce sont des facteurs déterminants d'une politique de droits, de justice, de développement économique et social et de vitalité des territoires. ;

Après le 20 janvier, le 5 février et le 25 février, les personnels de l'Éducation Nationale, montreront le 10 mars, par leur mobilisation massive avec les autres salariés du public et du privé, leur détermination à défendre leurs postes, leurs statuts, leurs conditions de travail.

L'intersyndicale apporte également son soutien à la journée de manifestation des lycéens du 8 mars et à celle des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur le 9 mars. Elle appelle les personnels à débattre des suites de l'action dans les assemblées générales.

ANNEXE 2

Capacité d'accueil pour le mouvement 2005 dans l'académie de Lille

DISCIPLINE DE POSTE	LILLE
EDUCATION	30
ORIENTATION	12
DOCUMENTATION	7
PHILOSOPHIE	6
LETTRES CLASSIQUES	8
LETTRES MODERNES	26
ALLEMAND	6
ANGLAIS	40
ARABE	0
CHINOIS	0
ESPAGNOL	13
HEBREU	0
ITALIEN	3
NEERLANDAIS	1
POLONAIS	0
PORTUGAIS	0
RUSSE	0
LANGUE TURQUE	0
BASQUE	0
BRETON	0
CATALAN	0
LANGUE CORSE	0
OCCITAN - LANGUE D'OC	0
CREOLE	0
ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE	0
ENSEIGNEMENT RELIGIEUX PROTESTANT	0
HISTOIRE GEOGRAPHIE	10
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	5
MATHEMATIQUES	20
TECHNOLOGIE	-5
SCIENCES PHYSIQUES	20
PHYSIQUE ET ELECTRICITE APPLIQUEE	0
PROCEDES PHYSICO-CHIMIQUES	0
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	25
EDUCATION MUSICALE	7
ARTS PLASTIQUES	13
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS	0
GENIE INDUSTRIEL DU VERRE ET CERAMIQUE	0
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQUES	1
GENIE INDUSTRIEL PLASTIQUES ET COMPOSITE	0
GENIE CHIMIQUE	1
GENIE CIVIL	0
GENIE THERMIQUE	0
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	1
OPTIQUE (LUNETTERIE,PRECISION,COMPOSANTS	0
GENIE MECANIQUE PRODUCTIVE	1
MICROTECHNIQUE	0
GENIE MECANIQUE MAINTENANCE	0
GENIE ELECTRIQUE ELECTRONIQUE ET AUTOMATIQUE	1
AUDIOVISUEL	0
ELECTROTECHNIQUE	2
INFORMATIQUE&TELEMATIQUE	0
INDUSTRIES GRAPHIQUES (IMPRIMERIE ET LIV	0
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUES	3
BIOCHIMIE-GENIE BIOLOGIQUE	4
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT	1
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	10
ESTHETIQUE COSMETIQUE	0
ECONOMIE ET GESTION ADMINISTRATIVE	4
ECONOMIE ET GESTION COMPTABLE	1
ECONOMIE ET GESTION COMMERCIALE	0
ECONOMIE : INFORMATIQUE ET GESTION	3
HOTELLERIE OPT TECHNIQUE CULINAIRE	1
TECHNIQUE DE SERVICE ET DE COMMERCIALISATION	0
HOTELLERIE OPT TOURISME	0
	281,00

Pour les autres académies, nous vous invitons à consulter le site du SNES national www.snes.edu